

Transport/Le Bénin et le Rwanda

Établissement d'une compagnie aérienne commune

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LES gouvernements du Bénin et du Rwanda ont signé, le 1er août dernier, un protocole d'accord en vue d'établir une compagnie aérienne commune

appartenant aux deux pays et basée à Cotonou, la capitale économique du Bénin. La compagnie aérienne commune des deux pays exploitera des lignes pour le transport des passagers et des marchandises vers Abidjan, Brazzaville, Douala, Libreville, Bamako,

Dakar et Conakry. Ainsi, RwandAir déploiera à Cotonou deux aéronefs Boeing 737 et commencera ses opérations dans son deuxième nouveau hub dans les tout prochains mois, annonce un communiqué de la compagnie RwandAir.

fares Institutionnelles de RwandAir.

Pour sa part, le ministre chargé des Transports et des Infrastructures du Bénin, Hervé Hehomey, a déclaré que « ceci fera du Bénin ce que nous envisageons en matière d'aviation civile en vue de faire de notre plate-forme un hub sous-régional. La compagnie aérienne viendra concrétiser la deuxième partie de notre rêve, en bénéficiant de l'expérience rwandaise qui permettra au Bénin d'avoir sa compagnie aérienne, favorisant ainsi le développement de notre aviation et du tourisme ».



Photo : Nadjige Ontoukou

RwandAir crée ainsi, avec Cotonou (Bénin) son deuxième hub en Afrique.

Selon le communiqué de RwandAir, l'établissement de la compagnie aérienne bénino-rwandaise devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repaleac)

Validation du cadre stratégique 2017-2025

C.O.  
Douala/Cameroun

LE Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repaleac) a organisé à Douala (Cameroun) du 21 au 24 juillet 2017, son 4e atelier sous-régional sur l'élaboration d'une stratégie de développement durable pour les populations autochtones et locales d'Afrique centrale (PACL). Cet atelier, qui a réuni les réseaux de la sous-région d'Afrique centrale (à l'exception de la Guinée Equatoriale et de Sao Tomé et Príncipe), dont le réseau des populations autochtones et locales du Gabon (Repaleg), avait pour but de valider le cadre stratégique du Repaleac à partir de cette année, jusqu'en 2025. Mais aussi, de fixer les

grands résultats que ce réseau s'engage à atteindre sur la même période.

Les organisateurs ont voulu que cet atelier dit Douala 4 soit technique. De ce fait, ils ont privilégié les points de partages, les débats et les discussions autour des sessions spécifiques articulées en thématiques à développer.

Pour les organisateurs, le point capital était la finalisation définitive et la validation du cadre stratégique et des résultats au niveau stratégique. L'approche méthodologique a donc été finalisée et approuvée avant le début des travaux à proprement parler. Les résultats stratégiques visés par le cadre stratégique serviront de base à l'évolution de l'efficacité du Repaleac en 2025. Et pour ce faire, une revue systématique des objectifs stratégiques et opérationnels a été validée de façon consensuelle.



Photo : Chris OYAME

L'un des représentants de la Banque mondiale lors de son discours de clôture.



Photo : Chris OYAME

La délégation gabonaise du REPALEG pendant les assises de Douala 4.



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

APPEL A SOUMISSION D'ETUDES POUR LE BULLETIN ECONOMIQUE ET STATISTIQUE 2017

Pour le prochain numéro de son Bulletin Economique et Statistique (BES), qui est un support de diffusion de ses analyses dans la CEMAC, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) invite les auteurs potentiels à soumettre des propositions d'études dans l'un des axes suivants :

- Soutenabilité budgétaire en Afrique Centrale ;
- Coûts de transaction et compétitivité en Afrique Centrale ;
- Inflation : causes, conséquences et prévision en Afrique Centrale ;
- Soutenabilité du taux de change en union monétaire ;
- Articulation des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune dans l'UMAC : quelle(s) approche(s) de coordination ?
- Caractérisation des cycles économiques en Afrique Centrale.

Lesdites propositions peuvent être réalisées aussi bien par le personnel de la Banque Centrale que par des personnes extérieures ressortissantes de la CEMAC.

Les auteurs peuvent répondre au présent appel à contributions, soit à titre individuel, soit en équipes. Leur dossier de candidatures doit comprendre les éléments suivants :

- une brève biographie des auteurs, l'étude rédigée, le résumé de l'étude et une lettre d'engagement remplie et signée par le(s) contributeur(s) indiquant que l'étude n'a pas fait l'objet ou ne fera pas l'objet de publication par ailleurs, au cas où elle serait validée ;
- les manuscrits soumis doivent être en anglais ou en français, et ne doivent pas dépasser 10 000 mots ;
- pour chaque soumission, l'auteur doit produire un résumé de 200 mots, de même que des mots clé du texte.
- Pour chaque étude retenue et publiée, les auteurs reçoivent un intéressement, conformément aux textes régissant la publication du BES à la BEAC.

Timeline

- 15 octobre 2017 : date limite pour la soumission des propositions préliminaires.
- 15 novembre 2017 : les candidats retenus sont informés que leurs propositions préliminaires sont retenues. Elles peuvent être commentées et renvoyées.
- 15 décembre 2017 : publication du Premier numéro du Bulletin.

Modalités de soumission

Les soumissions doivent être transmises par courrier ou par email aux adresses suivantes : [seredouma@beac.int](mailto:seredouma@beac.int), [mbompicze@beac.int](mailto:mbompicze@beac.int), [ngalli\\_ngomo@beac.int](mailto:ngalli_ngomo@beac.int)

Fait à Yaoundé, le 21 juillet 2017

Le Secrétaire du Bulletin Economique et Statistique

